RAPPORT DE GESTION

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire et extraordinaire en exécution des dispositions légales et statutaires, pour soumettre à votre approbation les comptes annuels et les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Vous aurez à vous prononcer sur les projets suivants :

De la compétence de l'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée Générale Ordinaire

- Lecture du rapport de gestion du Conseil d'administration, incluant le rapport sur la gestion du groupe et constatation qu'aucune convention visée par l'article 57 de la loi modifiée du 10 août 1915 n'a été conclue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ;
- Lecture du rapport du réviseur d'entreprises agréé sur les comptes annuels 2016, les états financiers consolidés du groupe et sur l'exécution de sa mission ;
- Approbation des comptes statutaires au 31 décembre 2016 ;
- Approbation des comptes consolidés au 31 décembre 2016 ;
- Affectation du résultat de l'exercice statutaire au 31 décembre 2016 :
- Quitus aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2016 ;
- Rémunération des administrateurs :
- Quitus au réviseur d'entreprises agréé pour sa mission au titre de l'exercice 2016 ;
- Renouvellement du mandat du réviseur d'entreprises agréé ;
- Pouvoirs pour formalités.

Nous vous présenterons successivement les comptes consolidés et les comptes statutaires que nous soumettrons ensuite à votre approbation.

Les convocations prescrites vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition au siège social de la Société, ainsi que le site internet de la Société dans les délais légaux.

Il vous sera ensuite donné lecture du rapport du réviseur d'entreprises agréé.

Evénements importants au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 au sein du groupe Sword Aucun événement majeur n'est a signalé pour l'exercice 2016.

Franchissement de seuil

En 2016, les franchissements de seuils suivants ont eu lieu :

- Par courrier reçu le 5 mai 2016, FMR LLC a déclaré avoir franchi à la baisse, le 4 mai 2016, le seuil de 10 %. Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions Sword Group sur le marché.
 - Auparavant, FMR LLC détenait 1 048 949 actions Sword Group soit 11,14 % du capital et autant de droits de votes (1).
 - Suite à cette cession, FMR LLC détient 938 574 actions soit 9,97 % du capital et autant de droits de vote (1).
 - (1) Sur la base d'un capital composé de 9 414 965 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.
- Par courrier reçu le 30 juin 2016, EXIMIUM a déclaré avoir franchi à la hausse, le 27 juin 2016, le seuil de 20 %. Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions Sword Group sur le marché et hors marché.
 - Auparavant, EXIMIUM détenait 1 394 009 actions Sword Group soit 14,80 % du capital. Suite à cette acquisition. EXIMIUM détient 1 929 918 actions soit 20.47 % du capital.
 - (1) Sur la base d'un capital composé de 9 426 965 actions.
- Par courrier reçu le 23 novembre 2016, FMR LLC a déclaré avoir franchi à la baisse, le 21 novembre 2016, le seuil de 5 %.
 - Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions Sword Group sur le marché.
 - Suite à cette cession, FMR LLC détient 450 000 actions soit 4,76 % du capital et autant de droits de vote (1).
- (1) Sur la base d'un capital composé de 9 444 965 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

Gouvernance

L'Assemblée Générale Ordinaire du 28 avril 2016 avait renouvelé les mandats des six administrateurs, à savoir Monsieur Jacques Mottard, Monsieur Nicolas Mottard, Monsieur François Barbier et Monsieur François-Régis Ory, Frédéric Goosse et Pacbo Europe, Administration et Conseil S.à r.l., représentée par Monsieur Patrice Crochet pour une durée de quatre ans.

Brexit

Le vote intervenu le 23 juin 2016 en faveur d'une sortie du Royaume-Uni de l'Union Européenne a entraîné une chute du taux de change de la livre sterling et une incertitude accrue quant au potentiel de croissance du marché britannique.

A la suite de la baisse de la livre sterling, le chiffre d'affaires annuel pour 2016 a connu une diminution de 8 M€ par rapport aux budgets établis sur base des taux du 30/11/2015.

Hors effet de change, la rentabilité dégagée en 2016 des activités réalisées sur le marché UK n'a pas été affectée par le Brexit. Elle se maintient d'ailleurs tous métiers confondus à un niveau comparable à la moyenne du Groupe.

Nous ne voyons actuellement pas de conséquence sur notre business au niveau consolidé, compte tenu du fait de l'internationalisation de notre groupe et de la typologie et de la diversité de nos clients et des secteurs dans lesquels ils opèrent.

Base de préparation et principes comptables

Cette partie est détaillée dans la note 2 de l'annexe aux comptes consolidés.

Activité du groupe - Présentation du compte de résultat consolidé de l'exercice clos le 31 décembre 2016

Indicateurs financiers non-IFRS

Les indicateurs financiers non-IFRS présentés dans le rapport annuel ne relèvent pas d'un ensemble de normes ou de principes comptables et ne doivent pas être considérées comme un substitut aux agrégats comptables présentés conformément aux normes IFRS. Les indicateurs financiers non-IFRS doivent être lus en combinaison avec les états financiers consolidés préparés selon les normes IFRS. En outre, les indicateurs financiers non-IFRS de Sword Group peuvent ne pas être comparables à d'autres données intitulées « non-IFRS » et utilisées par d'autres sociétés.

La direction utilise des indicateurs financiers non-IFRS, en complément de l'information financière IFRS, pour évaluer sa performance opérationnelle, mesurer sa capacité à générer de la trésorerie, prendre des décisions de nature tant stratégique qu'opérationnelle, planifier et fixer ses objectifs de croissance. Le Groupe estime que les indicateurs financiers non-IFRS fournissent également aux investisseurs et aux analystes financiers une base pertinente pour évaluer la performance opérationnelle du Groupe dans le temps et pour la comparer à celle des autres sociétés de son secteur, ainsi que pour des besoins de valorisation.

Le Groupe utilise essentiellement 2 indicateurs financiers non-IFRS, à savoir le taux de croissance organique et une mesure de la rentabilité calculée sur base de l'EBITDA.

La croissance organique se définit comme la croissance du chiffre d'affaires à périmètre constant. Quant à la croissance organique à taux de change constant, elle correspond à la croissance du chiffre d'affaires à périmètre constant et à taux de change constant.

Pour mesurer la croissance du chiffre d'affaires à périmètre constant, le groupe se base sur le périmètre existant à la fin de l'année de référence (en l'occurrence le 31 décembre 2016). Dès lors le chiffre d'affaires consolidé des années N et N-1 est retraité de la manière suivante:

- Le chiffre d'affaires que les entités acquises durant l'année N ont généré antérieurement à la date de prise de contrôle par le Groupe est inclus ;
- Le chiffre d'affaires que les sociétés cédées durant l'année N ont généré tant pour l'année N-1 que pour l'année N est exclu.

Lorsqu'il est fait référence aux variations du chiffre d'affaires à changes constants, l'impact des taux de change est éliminé en recalculant le chiffre d'affaires de l'exercice N-1, sur la base des taux de change utilisés pour l'exercice N.

La croissance organique permet d'évaluer la capacité du Groupe à générer de la croissance interne, autrement dit sa capacité à développer ses activités et à créer de la valeur ajoutée.

Le présent rapport présente la croissance du chiffre d'affaires soit en valeur historique avant retraitement, soit à périmètre constant ou change constant.

La rentabilité au niveau du Groupe se définit comme un taux de marge brute en comparant l'EBITDA courant (aussi appelé excédent brut d'exploitation courant) au chiffre d'affaires.

L'EBITDA courant correspond au chiffre d'affaires diminué des achats, des charges de personnel, des autres charges externes, des dotations aux provisions et des autres charges opérationnelles courantes et auquel sont ajoutés les reprises de provisions et les autres produits opérationnels courants, tel que présenté dans le compte de résultat consolidé. Dans le compte de résultats il est fait référence à « Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements hors éléments non récurrents ».

Cet indicateur « rentabilité » a un double objectif :

- Estimer l'évolution du Groupe à moyen terme (coûts non récurrents exclus),
- Evaluer la capacité du Groupe à générer de la trésorerie provenant de l'exploitation courante (autrement dit, sa capacité d'autofinancement).

A côté des indicateurs décrits ci-avant, le Groupe utilise l'EBIT courant (voir définition ci-après) comme point de départ à l'estimation des flux de trésorerie disponibles (« free cash flows ») lorsque qu'il procède aux tests de dépréciation du goodwill. Une analyse de sensibilités est réalisée à l'occasion de ces tests. Elle a pour objectif de faire fluctuer dans des fourchettes raisonnables les hypothèses servant de base aux projections financières estimées, en ce inclus l'EBIT exprimé en pourcentage du chiffre d'affaires.

L'EBIT courant (repris comme « Bénéfice avant intérêts et impôts hors éléments non récurrents » dans le compte de résultat consolidé) est un agrégat similaire à l'EBITDA courant, si ce n'est qu'il donne une mesure de la marge opérationnelle du Groupe après déduction des charges d'amortissements, c'est-à-dire en tenant compte de sa structure d'investissement.

Présentation du compte de résultat consolidé simplifié au 31 décembre 2016

Le tableau suivant présente le compte de résultat consolidé simplifié du groupe Sword de l'exercice clos le 31 décembre 2016 avec le comparatif 2015.

En milliers d'Euros	2016	2015
Chiffre d'affaires	160 157	137 564
EBITDA	24 904	21 552
EBIT	19 537	16 394
Résultat de l'exercice	10 816	10 792
Résultat part du Groupe	10 498	10 162

Activité et chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé ressort à 160,2 M€ en 2016 avec une rentabilité de 15,5 % (EBITDA).

Le backlog au 31/12/2016 atteint 25,6 mois de chiffre d'affaires en comparaison du chiffre d'affaires budgété 2017.

Spécialisation

La spécialisation du groupe est dorénavant centrée sur « la transformation digitale », et ce dans toutes les divisions - Software et IT Services.

Internationalisation

Le groupe opère dans 50 pays et est réellement basé à travers ses filiales et bureaux dans 20 pays. Couvrant les zones Asie Pacifique, Moyen Orient, Europe, Amérique et Afrique du Sud.

Expansion

Toutes les activités de Sword sont aux normes du groupe tant en termes de chiffre d'affaires qu'en termes de rentabilité et de capacité de croissance.

Bénéfice avant intérêt, impôts et amortissements hors éléments non récurrents (EBITDA)

L'EBITDA consolidé sur 2016 s'est monté à 24 904 K€, soit 15,5 % du chiffre d'affaires 2016.

Bénéfice avant intérêt et impôts hors éléments non récurrents (EBIT)

L'EBIT consolidé sur 2016 s'est monté à 19 537 K€, soit 12,2 % du chiffre d'affaires 2016.

Impôt sur les bénéfices et résultat de l'exercice

L'impôt sur les sociétés au niveau consolidé se monte à 4 846 K€ pour un taux effectif d'impôt de 31 %.

Après impôt sur les sociétés, le résultat de l'exercice ressort à un bénéfice net de 10 816 K€, soit 6,8 % du chiffre d'affaires 2016, à un bénéfice part du groupe de 10 498 K€, soit 6,6 % du chiffre d'affaires 2016 et à un bénéfice affecté aux minoritaires de 318 K€.

Endettement, capacité d'autofinancement et investissements

La trésorerie nette du groupe (trésorerie active – endettement financier) est passée de 42,4 M€ au 31/12/2015 à 32 M€ au 31/12/2016.

La trésorerie générée par les activités opérationnelles (cf tableau des flux de trésorerie) se monte à 21 800 K€.

Les investissements bruts, incorporels (hors écarts d'acquisition, parts de marché et fonds de commerce) et corporels de l'exercice, se sont élevés à 5 577 K€.

Opérations d'acquisitions

Les opérations de croissance sont détaillées dans la note 8.1 de l'annexe aux comptes consolidés.

Opérations de cessions

Les opérations de cessions sont détaillées dans la note 9.1 de l'annexe aux comptes consolidés.

Répartition du chiffre d'affaires consolidé 2016

Le chiffre d'affaires consolidé 2016 se répartit comme suit :

Software: 29 % IT Services: 71 %

PAR DIVISION

M€	Chiffre d'Affaires	EBITDA	%
Software	46,9	14,0	29,8 %
Asset Finance Solutions	26,5	8,8	33,3 %
Governance Risk & Compliance	15,3	3,9	25,6 %
Autres	5,0	1,2	24,5 %
IT Services	113,3	10,9	9.6%
Benelux	22,3	1,7	7,6 %
France	31,5	4,1	12,9 %
Suisse	24,2	2,6	10,7 %
UK	20,9	1,1	5,4 %
Autres (incluant l'offshore)	14,4	1,4	10,0 %
Total	160,2	24,9	15,5 %

Les sommes et pourcentages sont établis avec les chiffres en K€.

Evolution des principales filiales du groupe

SOFTWARE

A / Governance Risk Compliance + Autres

M€	Consolidé			
IVIE	2016 2015			
Chiffre d'affaires	20,3	19,9		
EBITDA	5,2	5,0		
%	25,4 %	25,1 %		

Cette opération regroupe les produits de Propriété Intellectuelle (IP) (20%) et le GRC (80%).

La rentabilité retrouvée dès 2015 est maintenant totalement stabilisée et ce au prix d'une moindre croissance initialement budgétée.

B / Asset Finance Solutions

M€	Consolidé			
IVIE	2016 2015			
Chiffre d'affaires	26,5 24,1			
EBITDA	8,8 7,5			
%	33,3 % 31,1 %			

Cette opération continue de surperformer en termes de rentabilité (33,3 %) et s'inscrit dorénavant dans une stratégie de croissance de l'ordre de 10 %. Un effort sera fourni pour améliorer les produits existants conduisant ainsi à revenir à une rentabilité normative (28 %).

SERVICES

A / France

M€	Consolidé			
M€	2016 2015			
Chiffre d'affaires	31,5	26,2		
EBITDA	4,1	2,9		
%	12,9 %	11,1 %		

La France continue à surperformer par rapport à ses objectifs de rentabilité et génère une croissance embarquée importante (10 %).

B / Benelux

AAC .	Consolidé			
M€	2016 2015			
Chiffre d'affaires	22,3	17,4		
EBITDA	1,7	1,0		
%	7,6 %	5,7 %		

Le Benelux est en phase avec son plan 2020 ambitieux ciblant un chiffre d'affaires de 40 M€.

La marge bénéficiaire continuera de se situer aux alentours de 7%, compte tenu des investissements nécessaires à cette croissance.

C / Suisse

M€	Consolidé			
ivie	2016 2015			
Chiffre d'affaires	24,2 28,0			
EBITDA	2,6 3,2			
%	10,7 % 11,4 %			

La Suisse a réduit son périmètre suite aux restructurations de 2016. Elle est dorénavant prête à cibler des taux de croissance à 2 chiffres.

D/UK

M€	Consolidé			
IVIE	2016 2015			
Chiffre d'affaires	20,9 12,7			
EBITDA	1,1 1,3			
%	5,4 % 10,2 %			

Nous avons en 2015, cédé une entité très rentable mais hors de notre périmètre d'action (2,2 M€ de chiffre d'affaires) et acquis une société non rentable destinée à nous apporter la taille critique en UK (10 M€ de chiffre d'affaires).

E / Autres (offshore + autres)

M€	Cons	solidé		
IVIE	2016 2015			
Chiffre d'affaires	14,4	9,3		
EBITDA	1,4	0,7		
%	10,0 %	7,5 %		

Cette opération inclut les chiffres d'affaires réalisés en offshore ainsi que le chiffre d'affaires Services réalisé aux USA.

TOTAL GLOBAL

	Consolidé		
M€	2016 2015		
Chiffre d'affaires	160,2 137,6		
EBITDA	24,9	21,6	
%	15,5 % 15,7 %		

Effectif du Groupe au 31/12/2016

	Effectif facturable		Effectif non		
2016	Employés	Sous Traitants	Total	facturable	Total
Software	283	28	311	46	357
IT Services	610	366	976	88	1 064
Offshore	147	97	244	12	256
Holding	•	•	-	19	19
Total	1 040	491 ⁽¹⁾	1 531	165	1 696 ⁽²⁾

^{(1) 339} équivalent temps plein

Evénements importants survenus postérieurement à la clôture

Néant

Perspectives 2017

Le Groupe prévoit une croissance organique 2017 à taux de change constant de 10 % avec une marge d'EBITDA de 15 %.

Appréciation de la valeur des goodwill et autres actifs incorporels

Le Groupe s'est fait assister par un cabinet d'expertise comptable pour effectuer les tests de dépréciation du goodwill. Les résultats de ces tests sont décrits à la note 12.3 de l'annexe aux comptes consolidés.

Recherche et développement

SOFTWARE

- La R&D réalisée sur les produits existants, développement des modules WFS, GRC et applications mobiles, représente 12,3 % du chiffre d'affaires Software.
- La R&D capitalisée, concerne la mise à jour de programmes et développement de modules complémentaires à ceux existants, représente quant à elle 5,8 % du chiffre d'affaires Software.

SERVICES

La R & D réalisée sur les composants logiciels existants est trop liée aux projets pour être isolée.

La R&D capitalisée quant à elle correspond à 0,1 % du chiffre d'affaires Services.

Elle concerne:

- Les solutions de conception de modèles documentaires éditiques
- Les solutions d'investigation visuelle
- Les solutions de management d'environnement serveur, cloud et on premise

Approbation des comptes consolidés

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2016 (bilan, compte de résultat et annexes) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de l'ensemble consolidé de 10 816 K€ (dont bénéfice part du groupe 10 498 K€).

^{(2) 1 544} équivalent temps plein

Activité de la Société Sword Group - présentation des comptes sociaux

Activité de la société pendant l'exercice 2016 - Bilan et compte de résultat

Durant l'exercice 2016, le nombre d'employés de Sword Group s'élève en moyenne à une personne.

Pendant l'année 2016, la Société Sword Group a réalisé sa mission d'animation opérationnelle, stratégique et financière du Groupe.

Suite à une nouvelle présentation réglementaire des comptes annuels statutaires, les chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés à des fins de comparabilité. Les principales données chiffrées de l'exercice écoulé sont les suivantes :

En euros	Exercice N	Exercice N-1
Chiffre d'affaires	2 721 595	3 156 101
Autres produits d'exploitation	86 504	21.604
Autres charges externes	-3 156 404	-3.320.985
Frais de personnel	-143 248	-159.195
Amortissement sur actif opérationnel	-76 474	-11.748
Résultat d'exploitation	-568 027	-314.223
Corrections de valeur sur actif financier	5 199 457	-8.178.089
Produits financiers	6 359 009	52.310.627
Charges financières	-6 265 089	-1.333.288
Résultat financier	5 293 377	42.799.250
Résultat courant avant impôt	4 725 350	42.485.027
Impôt	-181 928	-80 21
Bénéfice / Perte	4 543 422	42 404 817

Facteurs de Risques

La société a procédé à une revue des risques et elle considère qu'il n'y a pas d'autre risque significatif hormis ceux présentés ci-après.

Risques liés à l'activité et aux prestations au forfait

En 2016, si l'on considère la part des prestations à caractère forfaitaire de la partie « Services » et de la partie « Software » (Produits), la part des prestations avec engagement de résultat est supérieure à 80%.

Les prestations au forfait estompent le risque commercial de l'intercontrat au jour le jour. En revanche, elles amplifient le risque de la fin de chantier et de l'occupation d'équipe entre deux projets.

L'activité « Software » comporte un risque limité car la stratégie de Sword est basée sur l'évolution de produits existants et non pas sur la création ex-nihilo de nouveaux produits.

L'approche méthodologique industrielle de Sword Group permet de garantir le respect des engagements de résultat, de coût et de délai. Cette approche est basée sur le système d'assurance qualité ISOPRO et se caractérise par :

- sa conformité à la norme ISO 9001,
- un engagement fort de la Direction Générale de Sword,
- une implication quotidienne de tous les ingénieurs lors de la réalisation des projets.

Pour Sword Group l'assurance qualité d'un projet ne se limite pas à la rédaction du Plan d'Assurance Qualité, c'est sa parfaite assimilation par les différents intervenants du projet et le suivi qualité qui en feront son efficacité. Durant le projet, différentes personnes interviennent et doivent mener des actions concourant à la qualité du produit obtenu.

L'application d'une démarche d'Assurance Qualité sur un projet permet :

- la formalisation des objectifs prioritaires du projet,
- la mise en œuvre des règles et des moyens mis en œuvre pour les atteindre
- la mise en œuvre des règles et des moyens pour les contrôler,
- de bien cibler les actions nécessaires au projet, et par là même d'accroître l'efficacité et le niveau de la prestation fournie.

Cependant l'obtention d'un produit de qualité est le résultat du travail de toute une équipe. L'Assurance Qualité canalise les actions menées par l'ensemble des intervenants d'un projet afin de le sécuriser et d'obtenir le niveau de qualité souhaité, néanmoins il ne remplace pas la compétence et la motivation de chacun qui sont les éléments de base de l'élaboration d'un produit de qualité.

Au 31 décembre 2016, le backlog s'élève au total à 25,6 mois de chiffre d'affaires par rapport au chiffre d'affaires 2017 budgété. Une partie de ce chiffre d'affaires s'applique aux années postérieures à 2017.

Le backlog inclut les commandes « signées et pondérées ». Par « signé » nous entendons commande reçue formellement, par « pondéré à 80 % », nous entendons commande orale, par « pondéré à 50% » nous entendons qu'il reste 2 sociétés en « short list » et par « 30% » nous entendons que nous sommes dans une « short list » sans pour autant en définir le nombre de candidats restants.

Le suivi de chaque projet est réalisé mensuellement. Sur l'exercice 2016, le cumul des jours gagnés et des jours perdus par rapport aux estimations initiales des charges des chantiers est positif, ce que nous devons à l'application systématique de la méthode ISOPRO.

Néanmoins, en cas de dérapage potentiel d'un chantier, l'intégralité des dépassements estimés par rapport au budget initial du chantier est immédiatement appréhendé en résultat par le biais de concessions commerciales (= temps excédentaire imputé sur le chantier non reconnu en chiffre d'affaires).

D'une manière générale, la facturation des composants reste un élément de sécurité majeur dans la politique de cotation de Sword Group, étant donné que ce chiffre d'affaires ne génère pas de coûts directs et qu'elle peut pallier les conséquences de certains dépassements sur chantiers.

Sur recommandation du comité d'audit des contrôles internes ont été réalisés :

- Contrôle des reportings, des contrats et des investissements faits en Suisse,
- Audit des contrats les plus importants,
- Audit de l'infrastructure à Lyon,

Risques clients

Risque de défaillance

Le groupe Sword n'a pas identifié de risque significatif au niveau du paiement de ses clients.

Par ailleurs, historiquement, le Groupe se démarque par un taux de fidélisation élevé. Ce taux représente le nombre de clients reconduisant des contrats en année N, comparé au nombre de clients de l'année N-1.

Risque lié à la concurrence

Le risque lié à la concurrence est très limité grâce à :

- l'avance technologique de Sword Group,
- sa connaissance fonctionnelle des domaines d'intervention de ses clients,
- la dispersion de sa concurrence qui s'avère fort différente d'un pôle à l'autre,
- la typologie de sa clientèle (exemple : Institutions Européennes) qui nécessite un investissement important à l'entrée.

Ce spectre large de types de concurrence s'avère très positif, notamment quand le client réclame des savoir-faire très divers dans le cadre de projets d'intégration.

Les 10 premiers clients de Sword Group représentent 16,4 % du chiffre d'affaires consolidé 2016. Le 1er client représente 2,7 % du chiffre d'affaires consolidé 2016.

Risques liés à la sécurité informatique et aux évolutions technologiques

Au niveau hardware et réseau local, une équipe de 6 personnes est spécialisée dans le maintien de nos infrastructures et surtout dans les sauvegardes quotidiennes déposées dans des armoires ignifuges.

Par ailleurs, une assurance responsabilité civile permet de couvrir nos risques en termes de dégâts provoqués par nos collaborateurs chez nos clients.

Enfin, la capitalisation de nos savoir-faire au travers de nos composants nous permet d'appréhender avec confiance les évolutions technologiques de nos partenaires et fournisseurs.

Risque de liquidité

La société a négocié des contrats d'ouvertures de crédits avec plusieurs banques pour le financement des besoins généraux et de la croissance externe.

	Utilisé	Disponible	Covenants
Total droits de tirage	13 500 K€	104 833 K€	Ratio dettes financières nettes consolidées / excédent brut d'exploitation consolidé inférieur à 3,5
			Ratio dettes financières nettes consolidées / capitaux propres consolidés inférieur à 1

Voir également la note 20 de l'annexe aux comptes consolidés qui complètent le tableau précédent.

Droit de tirage billets à ordre : complément voir notes 20 de l'annexe aux comptes consolidés.

Clauses de défaut et d'exigibilité anticipée : voir note 20.3 de l'annexe aux comptes consolidés.

Passifs financiers : voir note 20 de l'annexe aux comptes consolidés.

Autres emprunts bancaires : voir note 20 de l'annexe aux comptes consolidés.

Le groupe ne connaît pas de difficultés d'accès au crédit (relations durables avec les partenaires bancaires de Sword Group).

Risques de marché

Risque de taux de change

Voir note 4.3 (a) de l'annexe aux comptes consolidés.

Risque de taux d'intérêt

Voir note 4.3 (b) de l'annexe aux comptes consolidés.

Risques sur actions

Actions propres

La société peut être amenée à détenir ses propres actions dans le cadre du programme de rachat d'actions autorisé par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 mai 2014 dans la limite de 10 % de son capital social pour une durée de cinq (5) ans. Les objectifs de détention prévus par ce programme étaient les suivants :

- animation du marché ou de la liquidité dans le cadre d'un contrat de liquidité souscrit avec un prestataire agréé ;
- achat pour échange ou paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe ;
- annulation d'actions dans la limite d'un nombre maximum ne pouvant excéder 10% du capital social, sur une période de vingt-quatre mois, sous réserve de l'approbation par l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la Société de l'autorisation de réduction du capital de la Société.

Par la même Assemblée Générale Extraordinaire du 19 mai 2014, l'autorisation a été conférée au conseil d'administration de réduire le capital social par voie d'annulation d'actions acquises dans le cadre du programme de rachat d'actions propres dans la limite de 10 % de son capital social et pour une durée de cinq (5) ans. Sword Group détient 105 809 actions propres au 31 décembre 2016.

Placements en titres

Les placements sont choisis parmi ceux qui ne comportent pas de risque réel à savoir des parts d'OPCVM de trésorerie sans risque, qui sont mobilisables ou cessibles à très court terme et ne présentent pas de risque de perte de valeur en cas d'évolution des taux d'intérêts.

Parmi ses immobilisations financières (titres disponibles à la vente), au 31 décembre 2016 Sword Group détient une participation dans les sociétés suivantes :

- SBT : Au 31 décembre 2016, Sword Group détient 37 296 titres de cette société. La juste valeur au 31 décembre 2016 s'élève à 219 K€. La variation de la juste valeur a été enregistrée par capitaux propres.
- Diverses autres participations, dont les principales sont : Instant System et Tok Tok Tok pour une juste valeur de 299 K€.

Le portefeuille, hors actions propres, reste marginal.

Facteurs de risques liés à la politique d'acquisition

Sword Group poursuit son objectif de croissance externe bien que la stratégie première demeure la croissance interne.

La politique de croissance externe du groupe a pour objectifs :

- l'acquisition de compétences complémentaires,
- l'élargissement du champ géographique,
- le renforcement des domaines d'activités existants.

Les moyens mis en œuvre par le groupe pour limiter les risques liés à cette politique sont les suivants :

- Forte implication de la direction dans la mise en œuvre des acquisitions,
- Réalisation systématique d'audits externes.

Les détails de la méthode de comptabilisation des goodwill sont en note 2.7 de l'annexe aux comptes consolidés.

Risques juridiques

Il n'existe pas de risques juridiques généraux en cours du fait de l'activité, hormis les risques commerciaux et techniques éventuels pouvant résulter du déroulement des chantiers. Ces risques détectés font systématiquement l'objet d'une provision pour risque inscrite au passif du bilan lorsqu'ils sont considérés comme probables.

Au 31 décembre 2016, il n'existe pas d'autre risque juridique général lié à l'activité du Groupe susceptible de faire l'objet d'une provision que ceux qui sont déjà provisionnés.

Dépendance à l'égard des dirigeants et des collaborateurs clés

Contrairement à d'autres sociétés qui misent sur les personnes pour capitaliser leur savoir-faire, Sword Group s'appuie résolument sur des outils composants logiciels, améliorés de projet en projet, qui permettent de ne pas perdre le know-how en cas de départ d'un collaborateur.

Au 31 décembre 2016, le management est composé des organes/personnes suivants:

- Un Executive Management Committee (EMC) comprenant :
 - Un Président Directeur Général,
 - Une personne déléguée à la gestion journalière,
 - Un Chief Executive Officer (CEO)
- Un Comité d'Opérations, regroupant l'EMC et 8 COOs (Chief Operational Officers).
- A noter que chaque COO est en même temps Directeur d'une BU, sachant qu'il y a au total 26 Directeurs de BUs.

Assurances et couvertures des risques

La politique générale d'assurance repose sur trois pôles :

- Responsabilité Civile Exploitation / Après Livraison / Professionnelle pour toutes les sociétés du Groupe,
- Responsabilité des Dirigeants et mandataires sociaux de Sword Group,
- Responsabilité Tous Risques Voyages

La politique générale vise à couvrir les risques présentant un impact financier significatif et pour lesquels le groupe ne pourrait s'auto assurer financièrement.

Les niveaux de garanties du contrat d'assurance de responsabilité civile de 1ère ligne sont les suivants :

NATURE DES GARANTIES	LIMITES DES GARANTIES	FRANCHISES par sinistre
DOMMAGES CORPORELS dont FAUTE INEXCUSABLE	10 000 000 € par sinistre et 15 000 000 € par année d'assurance 5 000 000 € par sinistre et par année d'assurance	NEANT
DOMMAGES MATERIELS ET IMMATERIELS CONSECUTIFS OU NON CONSECUTIFS y compris DOMMAGES USA CANADA	10 000 000 € par sinistre et 15 000 000 € par année d'assurance	75 000 € sauf pour la RC Exploitation 3 000 €
ATTEINTE ACCIDENTELLE A L'ENVIRONNEMENT (TOUS DOMMAGES CONFONDUS)	1 000 000 € par année d'assurance	3 000 € sur tout dommage autre que corporel
DEFENSE	Inclus dans la garantie mise en jeu	NEANT Sauf dispositions de l'article 2.2.2. des Conventions Spéciales (USA/Canada)
RECOURS	50 000 € par litige	NEANT
GARANTIES COMPLEMENTAIRES GARANTIE DE BONNE FIN GARANTIE CLIENT ASSURE ADDITIONNEL	Incluse Incluse	

Sword Group a également souscrit une assurance responsabilité civile de 2^{ème} ligne qui a pour objet de doubler les niveaux de garantie de l'assurance de responsabilité civile de 1^{ère} ligne. Les garanties du contrat de 2^{ème} ligne s'exercent à concurrence de 10 000 000 € par sinistre et 15 000 000 € par année d'assurance en excédent et/ou après épuisement des 10 000 000 € par sinistre et 15 000 000 € par année d'assurance prévus par le contrat de 1^{ère} ligne.

L'assurance dirigeants et mandataires sociaux couvre l'ensemble des filiales de Sword Group et a pour objet de prendre en charge en lieu et place des assurés, les frais de défense ainsi que les conséquences pécuniaires des réclamations introduites à leur encontre mettant en jeu leur responsabilité civile et/ou pénale et fondée sur toute faute, dans la limite du plafond de garantie souscrit (15 000 000 € par année d'assurance).

L'assurance Tous Risques Voyages couvrent les déplacements des collaborateurs.

L'analyse des risques du groupe ne fait pas apparaître de risque significatif non couvert par un contrat d'assurance.

Faits exceptionnels et litiges en cours

A la connaissance de la société, hormis les litiges provisionnés en comptabilité, il n'existe pas de litiges ou de faits pouvant entraîner une telle situation, susceptibles d'avoir ou ayant eu au cours des douze derniers mois une incidence significative sur les résultats, la situation financière ou le patrimoine de Sword Group ou de ses filiales.

Politique de provisionnement

Le niveau des provisions pour risques et charges s'explique par une approche rigoureuse des risques provisionnés par les directeurs de Business Unit.

Ces risques et charges sont provisionnés sur la base de la meilleure estimation des coûts probables à supporter. Le montant des risques et charges non courant provisionnés dans les comptes consolidés est de 800 K€ au 31 décembre 2016.

Actionnariat

Répartition du capital à la clôture de l'exercice (31 décembre 2016) :

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	
Financière Sémaphore	1 706 280	17,9 %	
Titres en auto détention	105 809	1,1 %	
Salariés et actionnaires divers au nominatif	324 817	3,4 %	
Flottant	7 408 059	77,6 %	
Total	9 544 965	100,0 %	

Evolution boursière du titre :

2016	Au 31 janvier 2017
Cours de clôture le plus haut 29,04 € (le 30/12/2016)	Cours de clôture le plus haut 31,80 € (le 27/01/2017)
Cours de clôture le plus bas 22,00 € (le 12/02/2016)	Cours de clôture le plus bas 27,75 € (le 19/01/2017)
Nombre de titres échangés en bourse : 8 911 (1)	Nombre de titres échangés en bourse : 8 953 (2)

¹⁾ Il s'agit d'une moyenne journalière des échanges réalisés au titre de l'année 2016 au cours de laquelle 2 290 155 titres ont été échangés.

Information sur les acquisitions et cessions par la société de ses propres actions au 31 décembre 2016 :

Nombre de titres détenus par la Société au 31 décembre 2015	9 240
Nombre de titres achetés en 2016	173 063
Nombre de titres vendus en 2016	76 494
Nombre de titres détenus en propre par la Société au 31 décembre 2016	105 809

L'acquisition, par la Société, de ses propres actions a été réalisée conformément à l'autorisation conférée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 mai 2014 dans sa 2^{ème} résolution, dans le cadre des objectifs décidés par la dite assemblée.

⁽²⁾ Il s'agit d'une moyenne journalière des échanges réalisés au titre du mois de janvier 2017 au cours duquel 196 973 titres ont été échangés.

Déclaration par l'émetteur des opérations réalisées sur ses propres titres au 31 décembre 2016 :

Pourcentage de capital auto-détenu de manière directe ou indirecte	0,1 %
Nombre d'actions annulées au cours des 24 derniers mois	-
Nombre de titres détenus en portefeuille	105 809
Valeur comptable du portefeuille au 31 décembre 2016	3 005 169,28 €
Valeur de marché du portefeuille à la date du 31 décembre 2016	3 072 693,36 €

	Flux bruts cur	nulés 2016	Positions ouverte	es au 31/12/2016
Nombre de titres	Achats	Ventes	A l'achat	A la vente
Echéance maximale	-	-	-	-
Cours moyen	26,7320 €	24,7437 €	-	-
Prix d'exercice moyen	-	-	-	-
Montants	4 626 317,02 €	1 892 747,08 €	-	-

Sword Group n'a pas utilisé de produits dérivés dans le cadre de ce programme de rachat d'actions.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes statutaires de l'exercice clos le 31 décembre 2016 (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de **4 543 422,25** €.

Nous vous rappelons que la somme de 3 005 169,28 Euros figure au compte « *Réserve pour actions propres* », la Société détenant 105 809 actions propres au 31 décembre 2016.

Ceci étant rappelé, nous vous proposons d'affecter le résultat de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	4 543 422,25 euros
Auquel s'ajoute la somme de :	
Provenant des résultats reportés distribuables :	148 722 992,86 euros
Augmenté de la Prime d'émission :	70 676 064,46 euros
Formant un bénéfice distribuable de :	223 942 479,57 euros
Est affecté aux postes suivants :	
Dividendes*	11 453 958,00 euros
Réserve légale	13 000,00 euros
Résultats reportés	141 799 457,11 euros
Primes d'émission	70 676 064,46 euros

^{*} Le dividende net par action serait de 1,20 € par action.

Au plan fiscal, conformément aux dispositions légales luxembourgeoises, les distributions de dividendes sont en principe soumises à une retenue à la source au Grand-Duché du Luxembourg, au taux de 15%.

Cependant, ce taux peut être réduit par application des conventions fiscales internationales signées par le Grand-Duché du Luxembourg et du droit communautaire, en fonction de la résidence fiscale du bénéficiaire et sous sa propre responsabilité. Une demande de remboursement devra alors être adressée à l'Administration des Contributions Directes du Grand-Duché de Luxembourg au plus tard le 31 décembre de l'année suivant celle du versement de la retenue à la source, utilisant le formulaire bis en 901 (http://www.impotsdirects.public.lu/formulaires/retenue a la source/pluriannuel/901bis FR GB.pdf).

En outre, sous réserve des conventions fiscales internationales et de la législation applicables dans l'Etat de résidence du bénéficiaire, toute retenue à la source au Grand-Duché de Luxembourg est susceptible d'ouvrir droit à un crédit d'impôt d'égal montant imputable sur l'impôt dû dans l'Etat de résidence du bénéficiaire.

A titre d'information, l'administration française considère que les crédits d'impôts conventionnels attachés aux produits des titres de sociétés européennes inscrits dans un PEA et dont les émetteurs n'ont pas leur siège en France n'ouvrent pas droit à restitution, dans la mesure où les revenus des actions placées dans le PEA sont exonérés d'impôt sur le revenu (cf. notamment BOI-RPPM-RCM-40-50-30 du 12 septembre 2012).

Participations croisées

Nous vous informons que la Société n'a pas eu à procéder à des aliénations d'actions en vue de mettre fin aux participations croisées prohibées par l'Article 49bis de la Loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales.

Opérations sur titres réalisées par les dirigeants au titre de l'exercice clos Néant

Tableau des délégations en matière d'augmentation de capital

L'assemblée générale mixte des actionnaires du 26 mars 2012 a délégué au conseil d'administration les pouvoirs nécessaires à l'effet de procéder à l'émission, avec ou sans suppression du droit préférentiel de souscription, en une ou plusieurs fois, tant en France qu'à l'étranger, d'actions et de toutes valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme à des actions de la société, pour un montant nominal maximum de 4 745 000 €, le montant maximum des valeurs mobilières représentatives de créances sur la société ne pouvant excéder 100 000 000 €.

Cette délégation est valable pour une durée de 5 années à compter de la publication au Mémorial C, soit jusqu'au 2 mai 2017.

Nature de la délégation	Nature de l'opération	Titres à émettre	Montant de l'augmentation de capital autorisé
Délégation globale	Augmentation de capital avec maintien ou suppression du DPS	Titres de capital ou titres de créances donnant accès au capital	4 745 000 € (*) d'augmentation de capital ou 100 000 000 € de valeur de titres de créances donnant accès au capital

^(*) Ces montants ne sont pas cumulatifs

Au cours de l'exercice 2016, cette délégation a été utilisée par le conseil d'administration afin d'augmenter le capital social successivement par tranches en date du 6 juin 2016 (constat notarié du 16 juin 2016), du 10 octobre 2016 (constat notarié du 8 novembre 2016) et du 29 décembre 2016 (constat notarié du 19 janvier 2017) pour un montant total de 130 000 EUR suite à la levée successive d'options de souscription d'actions.

Instruments financiers

Dans le cadre de l'acquisition de AAA Group Ltd, des options de rachat portant sur 791 actions émises par Sword IT Solutions (Sword ITS), soit 31% du capital, et détenues par des personnes occupant des fonctions dirigeantes au sein d'AAA Ltd ont été accordées à Sword Soft Ltd. Ces options de rachat sont exerçables à tout moment pendant une période commençant le 31 décembre 2019 et se terminant le 1er décembre 2025 dans l'hypothèse où certains objectifs de rendement (exprimé en pourcentage du chiffre d'affaires et de la croissance de l'EBIDTA) ne seraient pas remplis. Le prix d'exercice (GBP 2 077 par action) est le prix payé par les détenteurs de ces actions. Au 31 décembre 2016 and 2015, compte tenu des perspectives de Sword ITS et des conditions d'exercice des options, les options ont une valeur nulle. Voir note 8.2 et note 21.3 de l'annexe aux comptes consolidés.

Conventions visées à l'article 57 de la Loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales

Nous vous demandons de bien vouloir prendre acte que la Société n'a conclu, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016, ni n'a poursuivi au titre des précédents exercices de convention entrant dans le cadre de l'article 57 de la Loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Mandats sociaux des dirigeants

Conformément aux recommandations des principes de gouvernance d'entreprise de la Bourse de Luxembourg, nous vous communiquons ci-après la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercées dans toutes sociétés françaises ou étrangères par chacun des mandataires sociaux de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Fonction	Durée Mandat	Société	Date d'échéance
Jacques Mo	ttard : Préside	ent du Conseil d'Administra	ation
Président et Directeur Général Administrateur Délégué à la gestion journalière	4 ans	Sword Group SE	31/12/19 (*)
Directeur	Illimitée	Active Risk Group Ltd	Durée Illimitée
Directeur	Illimitée	Active Risk Ltd	Durée Illimitée
Directeur	Illimitée	Active Risk Inc	Durée Illimitée
Directeur	Illimitée	Active Risk Australia	Durée Illimitée
Président et Directeur	Illimitée	Apak Group Ltd	Durée illimitée
Président et Directeur	Illimitée	Apak Beam Ltd	Durée illimitée
Président et Administrateur	1 an	Eurogenia	31/12/16 (*)
Directeur	Illimitée	Mobile Productivity Ltd	Durée Illimitée
Président et Administrateur	1 an	Swissgenia	31/12/16 (*)
Directeur	Illimitée	Sword Achiever Ltd	Durée Illimitée
Président et Directeur	Illimitée	Sword Apak Aurius Ltd	Durée illimitée
Président et Administrateur	Illimitée	Sword Apak Inc	Durée illimitée
Directeur	Illimitée	Sword Charteris	Durée illimitée
Président	Illimitée	Sword Connect	Durée Illimitée
Président du Conseil d'Administration	1 an	Sword Consulting SA	31/12/16 (*)
Directeur	Illimitée	Sword General Partner Ltd	Durée illimitée
Directeur	Illimitée	Sword Global India	Durée illimitée
Président et Administrateur	6 ans	Sword Integra	31/12/18 (*)
Directeur	Illimitée	Sword IT Solutions Ltd.	Durée illimitée
Président du Conseil d'Administration	Illimitée	Sword Lebanon	Durée illimitée
Partner	Illimitée	Sword Middle East	Durée Illimitée
Président du Conseil d'Administration	1 an	Sword Performance International AG	31/12/16 (*)
Président du Conseil d'Administration	1 an	Sword Performance Solutions AG	31/12/16 (*)
Président du Conseil d'Administration et Administrateur	6 ans	Sword SA	31/12/20 (*)
Président	1 an	Sword Services SA	31/12/16 (*)
Président et Directeur	Illimitée	Sword Soft Ltd	Durée illimitée
Gérant	Illimitée	Sword Sol	Durée illimitée
Président	Illimitée	Sword Solutions Inc	Durée Illimitée
Président	6 ans	Sword Technologies SA (Belgique)	31/12/21 (*)
Président et Administrateur	1 an	Sword Technologies SA (Suisse)	31/12/16 (*)
Directeur	Illimitée	Sword Technology Solutions Ltd	Illimitée
Président et Administrateur	1 an	Sword Suisse Holding	31/12/16 (*)

^(*) AG statuant sur les comptes de l'exercice

Mandats exercés hors du Groupe				
Fonction	Durée Mandat	Société	Date d'échéance	
Administrateur et Président	1 an	Ardéva SA	31/12/16 (*)	
Administrateur	1 an	Bella Tola SA	31/12/16 (*)	
Gérant	Illimitée	Financière Sémaphore Sarl	Durée illimitée	
Administrateur	1 an	INEA IT Group SA	31/12/16 (*)	
Gérant	Illimitée	Maya	Durée illimitée	
Président du Conseil d'administration et administrateur	1 an	Orny Holding SA	31/12/16 (*)	
Gérant	Illimitée	Ruitor	Durée illimitée	
Gérant	Illimitée	SCI Banga	Durée illimitée	
Gérant	Illimitée	SCI Combin	Durée illimitée	
Administrateur	1 an	Veisivi Holding SA	31/12/16 (*)	

(*) AG statuant sur les comptes de l'exercice

Nicolas Mottard : Administrateur				
Fonction Durée Mandat Société Date d'échéance				
Administrateur	4 ans	Sword Group SE	31/12/16 (*)	

(*) AG statuant sur les comptes de l'exercice

François-Régis Ory : Administrateur / Président du Comité d'Audit				
Fonction	Durée Mandat	Société	Date d'échéance	
Président Comité d'audit	4 ans	Sword Group	31/12/19	
Administrateur	4 ans	Sword Group	31/12/19	
	Mandats exc	ercés hors du Groupe		
Président	Illimitée	L'Améliane SAS	Durée illimitée	
Président	Illimitée	Florentiane SAS	Durée illimitée	
Président	Illimitée	Lypolyane SAS	Durée illimitée	
Administrateur	6 ans	Medicrea International SA	31/12/20	
Administrateur	6 ans	Olympique Lyonnais Groupe SA	30/06/18	
Président	Illimitée	ABM Medical SAS	Durée illimitée	
Président	Illimitée	ABM Ile de France SAS	Durée illimitée	
Président	Illimitée	ABM Nord SAS	Durée illimitée	
Gérant	Illimitée	ABM Rhône Alpes SARL	Durée illimitée	
Gérant	Illimitée	ABM Sud SARL	Durée illimitée	
Gérant	Illimitée	SCI de Chanas	Durée illimitée	
Gérant	Illimitée	SCI L'Amaury	Durée illimitée	
Gérant	Illimitée	SCI L'Amelaïs	Durée illimitée	
Gérant	Illimitée	SCI Florine	Durée illimitée	

(*) AG statuant sur les comptes de l'exercice

Frédéric Goosse : Administrateur / Délégué à la gestion journalière						
Fonction Durée Mandat Société Date d'échéance						
Administrateur	4 ans	Sword Group	31/12/19			
Délégué à la gestion journalière			31/12/19			
Co-gérant	Illimitée	Financière Sémaphore	Durée illimitée			
Gérant	Illimitée	PME Xpertise	Durée illimitée			

(*) AG statuant sur les comptes de l'exercice

François Barbier : Administrateur / Membre du Comité d'Audit					
Fonction	Fonction Durée Mandat Société				
Administrateur	4 ans	Sword Group	31/12/19		
Membre Comité d'Audit	4 ans	Sword Group	31/12/19		
	Mandats exercés hors du Groupe				
Membre du Directoire	5 ans	21 CENTRALE PARTNERS	25/03/19		
Président Administrateur	1 an	ADVANCED COFFEE INVESTMENT (Société de droit suisse)	31/12/16		
Président du Comité de surveillance	Indéterminée	DALTYS II SAS	Durée indéterminée		

^(*) AG statuant sur les comptes de l'exercice

PACBO Europe : Administrateur / Nommé à titre provisoire par le Conseil d'Administration du 20 novembre 2013						
Fonction	Durée Mandat	Société	Date d'échéance			
Administrateur	4 ans	Sword Group	31/12/19			
Mandats exercés hors du Groupe						
Administrateur	N/C	ALPHABET S.A.	30/06/2017			
Administrateur	N/C	ARGOS S.A.	30/06/2017			
Administrateur	N/C	CAFRA S.A.	30/06/2017			
Administrateur	N/C	CIPPUS S.A.	30/06/2017			
Administrateur	N/C	DELTAINVEST S.A.	30/06/2017			
Administrateur	N/C	DIORASIS INTERNATIONAL	30/06/2017			
Administrateur	N/C	DOMANIAL S.A., SPF	30/06/2017			
Administrateur	N/C	EMANIMMO S.A.	30/06/2017			
Administrateur	N/C	FDD, Financière de développement S.A.	30/06/2017			
Gérant	N/C	FELIX Sàrl	NC			
Administrateur	N/C	FIVER SA SPF	30/06/2017			
Administrateur	N/C	GLADINVEST SA	30/06/2017			
Administrateur	N/C	GRAVEY SA	30/06/2017			
Administrateur	N/C	GREVLIN SA	30/06/2017			
Administrateur	N/C	HAUT HORLOGERIE BENELUX S.A.	30/06/2017			
Administrateur	N/C	HELEN HOLDINGS SA	30/06/2017			
Administrateur	N/C	HIORTS FINANCE SA	NC			
Administrateur	N/C	JEZARA HOLDINGS SA	30/06/2017			
Administrateur	N/C	JUFINE S.A.	30/06/2017			
Administrateur	N/C	LAGOMAR SA	30/06/2017			
Administrateur	N/C	LUX FOOD SA	30/06/2017			
Administrateur	N/C	LUXAD SA	30/06/2017			
Administrateur	N/C	MHDS INVESTMENTS SA	30/06/2017			

Administrateur	N/C	NICOBA SA	30/06/2017
Administrateur	N/C	ORMYLUX SARL	30/06/2017
Administrateur	N/C	PARMERIA SA SPF	30/06/2017
Administrateur	N/C	PHILUBIS SA	30/06/2017
Administrateur	N/C	SARAN SA	30/06/2017
Gérant	N/C	SOPHIALUX SARL	30/06/2017
Administrateur	N/C	SOVIMO SA	30/06/2017
Administrateur	N/C	TIBERGEST SA	30/06/2017
Administrateur	N/C	TMPARIF SA	30/06/2017
Administrateur	N/C	TREETOP Asset Management Luxembourg	30/06/2017
Administrateur	N/C	TREETOP Belgium S.A.	30/06/2017
Administrateur	N/C	WERTEX SA	30/06/2017
Administrateur	N/C	WEST INDIES INVEST SA	NC

Rémunération des mandataires sociaux

La présentation des rémunérations des mandataires sociaux ci-dessous est conforme à la recommandation (n°8) des principes de gouvernance d'entreprise de la Bourse de Luxembourg relative à l'information à donner sur les rémunérations des mandataires sociaux.

Tableau n°1 : Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social

Jacques Mottard	31/12/2016	31/12/2015
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	30 703 € (1)	40 491 € ⁽¹⁾
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 3)	N/A	N/A
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 5)	N/A	N/A
TOTAL	30 703 €	40 491 €

⁽¹⁾ Financière Sémaphore Sàrl, société contrôlée par Monsieur Jacques Mottard, a facturé des prestations de services et a refacturé des frais divers à Sword Group SE pour un montant total de :

- 590 000 euros HT, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016,
- 623 913 euros HT, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015,

Le Conseil d'Administration, lors de sa séance du 18 avril 2011, a décidé d'allouer à Monsieur Jacques Mottard, au titre de son mandat de Président, la somme brute mensuelle de 500 euros. Cette rémunération s'est élevée à la somme totale de 6 000 euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Nicolas Mottard	31/12/2016	31/12/2015
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	20 000 €	20 000 €
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 3)	N/A	N/A
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 5)	N/A	N/A
TOTAL	20 000 €	20 000 €

Frédéric Goosse	31/12/2016	31/12/2015
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	35 000 €	40 000 €
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 3)	N/A	N/A
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 5)	N/A	N/A
TOTAL	35 000 €	40 000 €

François Barbier	31/12/2016	31/12/2015
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	35 000 €	40 000 €
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 3)	N/A	N/A
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 5)	N/A	N/A
TOTAL	35 000 €	40 000 €

François-Régis Ory	31/12/2016	31/12/2015
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	35 000 €	40 000 €
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 3)	N/A	N/A
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 5)	N/A	N/A
TOTAL	35 000 €	40 000 €

Patrice Crochet	31/12/2016	31/12/2015
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	35 000 €	40 000 €
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 3)	N/A	N/A
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 5)	N/A	N/A
TOTAL	35 000 €	40 000 €

Tableau n°2 : Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social

Jacques Mottard	Montant au 31/12/2016		Mottard Montant au 31/12/2016		Montant au	31/12/2015
	Dus	Versés	Dus	Versés		
Rémunération fixe	6 000 €	6 000 €	6 000 €	6 000 €		
Rémunération variable	0€	0€	0€	0€		
Rémunération exceptionnelle	0€	0€	0€	0€		
Jetons de présence	13 885 €	13 885 €	26 490 €	26 490 €		
Avantages en nature	10 818 €	10 818 €	8 000 €	8 000 €		
TOTAL	30 703 €	30 703 €	40 491 €	40 491 €		

Nicolas Mottard	Montant au	31/12/2016	Montant au 31/12/2015		
	Dus versés		Dus	Versés	
Rémunération fixe	0€	0€	0€	0€	
Rémunération variable	0€	0€	0€	0€	
Rémunération exceptionnelle	0€	0€	0€	0€	
Jetons de présence	20 000 €	20 000 €	20 000 €	20 000 €	
Avantages en nature	Néant	Néant	Néant	Néant	
TOTAL	20 000 €	20 000 €	20 000 €	20 000 €	

Frédéric Goosse	Montant au	31/12/2016	Montant au 31/12/2015		
	Dus	Versés	Dus	Versés	
Rémunération fixe	N/A	N/A	N/A	N/A	
Rémunération variable	N/A	N/A	N/A	N/A	
Rémunération exceptionnelle	N/A	N/A	N/A	N/A	
Jetons de présence	35 000 €	35 000 €	40 000 €	40 000 €	
Avantages en nature	N/A	N/A	N/A	N/A	
TOTAL	35 000 €	35 000 €	40 000 €	40 000 €	

François Barbier	Montant au	31/12/2016	Montant au 31/12/2015		
	Dus	Versés	Dus	Versés	
Rémunération fixe	N/A	N/A	N/A	N/A	
Rémunération variable	N/A	N/A	N/A	N/A	
Rémunération exceptionnelle	N/A	N/A	N/A	N/A	
Jetons de présence	35 000 €	35 000 €	40 000 €	40 000 €	
Avantages en nature	N/A	N/A	N/A	N/A	
TOTAL	35 000 €	35 000 €	40 000 €	40 000 €	

François-Régis Ory	Montant au 3	31/12/2016	Montant au 31/12/2015		
	Dus	Versés	Dus	Versés	
Rémunération fixe	N/A	N/A	N/A	N/A	
Rémunération variable	N/A	N/A	N/A	N/A	
Rémunération exceptionnelle	N/A	N/A	N/A	N/A	
Jetons de présence	35 000 €	35 000 €	40 000 €	40 000 €	
Avantages en nature	N/A	N/A	N/A	N/A	
TOTAL	35 000 €	35 000 €	40 000 €	40 000 €	

Patrice Crochet	Montant au	31/12/2016	Montant au 31/12/2015		
	Dus	Versés	Dus	Versés	
Rémunération fixe	N/A	N/A	N/A	N/A	
Rémunération variable	N/A	N/A	N/A	N/A	
Rémunération exceptionnelle	N/A	N/A	N/A	N/A	
Jetons de présence	35 000 €	35 000 €	40 000 €	40 000 €	
Avantages en nature	N/A	N/A	N/A	N/A	
TOTAL	35 000 €	35 000 €	40 000 €	40 000 €	

Tableau n°3 : Options de souscription ou d'achat d'actions attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social par la Société et par toute société du Groupe Non applicable.

Tableau n°4 : Options de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice par chaque dirigeant mandataire social

Non applicable.

Tableau n°5 : Actions de performance attribuées à chaque dirigeant mandataire social Non applicable

Tableau n°6: Actions de performance devenues disponibles durant l'exercice pour chaque dirigeant mandataire social

Non applicable.

Tableau n°7: Historique des attributions d'options de souscription ou d'achat d'actions

Les périodes d'exercice du Plan n° 2 accordé par décision des actionnaires lors de l'Assemblée Générale du 17 mai 2011, consenti par le Conseil d'administration du 6 octobre 2011, ont expirées au 6 octobre 2016.

Les 30 000 options de souscription restantes au 31 décembre 2015 ont toutes été exercées avant la date du 6 octobre 2016.

Par conséquent, il ne reste plus d'options de souscriptions non échues dans le cadre du Plan n° 2 au 31 décembre 2016.

Suite à l'autorisation des actionnaires donnée en Assemblée Générale du 26 mars 2012, le Conseil d'administration avait émis également 100 000 options de souscription dans le cadre d'un plan de stock-options à Tony Allen en date du 11 septembre 2014.

Suite à la modification du plan de stock-options décidée par le conseil d'administration en date du 10 octobre 2016, les deux dates de départ d'exercice ont été anticipées à partir du 1^{er} décembre 2016. La totalité des options de souscription a été exercée par le bénéficiaire en date du 19 décembre 2016.

Par conséquent, il ne reste plus d'options de souscriptions non échues dans le cadre du plan 2014 précité au 31 décembre 2016.

Tableau n°8: Options de souscription ou d'achat d'actions consenties aux dix premiers salariés non mandataires sociaux attributaires et options levées par ces derniers. Non applicable.

Tableau n°9

	Contrat	de travail	Régime de retraite supplémentaire Oui Non		Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions		Indemnités relatives à une clause de non- concurrence	
Mandataires sociaux	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
J. Mottard - PDG		X		X		Х		Х

Jetons de présence

Nous vous proposons de fixer le montant des jetons de présence alloués aux membres du conseil d'administration à la somme de 95 000 euros.

Renouvellement du mandat du Réviseur d'entreprises agréé

Le mandat du Cabinet Mazars Luxembourg S.A., cabinet de révision agréé, arrivant à expiration lors de la présente assemblée, nous vous proposons de le renouveler dans ses fonctions pour une nouvelle période d'un exercice, soit pour une durée venant à expiration à l'issue de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Autorisation et pouvoirs conférés au Conseil d'Administration en vue de l'achat par la Société de ses propres actions

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 mai 2014 a mis en place un nouveau programme de rachat d'actions soumis aux dispositions des articles 49-2 et 72-1 de la Loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, au Règlement Européen n°2273/2003 du 22 décembre 2003 et aux statuts de la Société.

Les objectifs de ce programme de rachat sont les suivants :

- l'animation du marché ou de la liquidité dans le cadre d'un contrat de liquidité souscrit avec un prestataire agréé,
- l'achat pour échange ou paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe,
- l'attribution aux salariés.
- l'annulation d'actions dans la limite d'un nombre maximum ne pouvant excéder 10% du capital social de la Société, sur une période de vingt-quatre mois, sous réserve de l'approbation par l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la Société de l'autorisation de réduction du capital de la Société.

Cette autorisation est accordée dans les conditions suivantes :

- le nombre d'actions achetées par la Société en vertu de cette autorisation ne pourrait représenter plus de 10% du capital social, y compris les actions achetées dans le cadre d'autorisations d'achat précédemment accordées par l'Assemblée Générale des actionnaires. Dans les limites spécifiées par les articles 49-2 et 72-1 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, le nombre maximal d'actions pouvant être acquises d'ici la fin du présent programme ne peuvent avoir pour effet que l'actif net de la Société ne devienne inférieur au montant du capital souscrit de la Société, augmenté des réserves que la loi ou les statuts ne permettent de distribuer,
- la contre-valeur d'acquisition de chaque action de la Société ne pourra être inférieure à EUR 8 ni supérieure à EUR 30.
- les actions pourront être acquises soit par des achats en bourse, soit en bloc, soit de gré à gré aux prix du marché en vigueur à ce moment-là ou à un prix inférieur,
- cette autorisation a été consentie pour une durée maximale de 5 ans, c'est-à-dire jusqu'au 19 mai 2019.

Autorisation et pouvoirs conférés au conseil d'administration en vue du rachat par la Société de ses propres actions

Dans le cadre de l'autorisation d'achat de ses propres actions par la Société, la même Assemblée Générale Extraordinaire du 19 mai 2014 a autorisé :

- le Conseil d'Administration à annuler en une ou plusieurs fois, tout ou partie des actions de la Société que cette dernière détiendrait au titre de l'autorisation d'achat d'actions de la Société conférée au Conseil d'Administration et des autorisations précédentes, dans la limite de 10% du capital par période de 24 mois (étant précisé que cette limite sera appréciée au jour de la décision du Conseil d'Administration) et à réduire corrélativement le capital social;
- le Conseil d'Administration à imputer la différence entre le prix de rachat des actions annulées et leur valeur nominale sur les primes et réserves disponibles ;
- de lui donner tous pouvoirs pour fixer les conditions et modalités, réaliser et constater la ou les réductions de capital consécutives aux opérations d'annulation autorisées par la présente résolution, régler le sort des éventuelles oppositions, passer les écritures comptables correspondantes, procéder à la modification corrélative des statuts, et d'une façon générale, pour accomplir toutes formalités nécessaires.

Cette autorisation est également valable pour une durée maximale de cinq (5) ans c'est-à-dire jusqu'au 19 mai 2019.

Votre Conseil vous invite, après la lecture des différents rapports qui vous sont présentés, à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

Jacques Mottard

Président et Directeur Général de la Société Sword Group